

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 18 Septembre 2025

Présents : Pascale CIEPLAK, Fabrice MOUNAL, Catherine PICAULT, Catherine GAUTHIER KUPCZAK, Dominique MOURLON, Danièle BAUDIN, David PETRICOLA, Céline BLADIER SIGAUD, Delphine MEILHAC.

Procurations : Michel FERNANDEZ ayant donné procuration à Céline BLADIER SIGAUD
Elodie DEJAMMES ayant donné procuration à Delphine MEILHAC
Julien MAURIE ayant donné procuration à David PETRICOLA

Secrétaire de la séance : Céline BLADIER SIGAUD

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 12 Juin 2025
- Station d'épuration : diagnostic réseau
- Transfert eau/assainissement syndicat Bretenoux/ Saint-Céré
- Achat matériel de sono
- Travaux voirie 2025 CAUVALDOR
- Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales
- Avancement de grade : Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe
- Questions et informations diverses.

La séance est ouverte à 20H35

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 12 Juin 2025

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 12 Juin 2025

2 - Station d'épuration : diagnostic réseau

Station Épuration : un diagnostic du réseau assainissement va être réalisé, cette étude sera suivie sur une durée de 18 mois. Coût : 50.000,00 € avec une prise en charge de 50% de la part de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

3 - Transfert eau/assainissement syndicat Bretenoux/ Saint-Céré

Jusqu'à présent, La commune de Puybrun gère en régie les compétences eau et assainissement.

De nouvelles règles de transfert sont en cours de réflexion :

- soit la commune reste en régie.
- Soit on transfère les compétences à notre communauté de communes Cauvaldor.
- soit on transfère à un syndicat, le plus proche de notre commune est celui de Bretenoux/ St-Céré qui dépend de l'agence de l'eau Adour-Garonne et comprend 1 service public d'eau et d'assainissement et 12 communes.

Rencontre à prévoir avec ce syndicat Bretenoux/ Saint-Céré afin d'obtenir le plus de renseignements possible avant de prendre une décision.

Le rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) Eau et Assainissement vient d'être établi. Il est disponible en mairie pour consultation.

4- Achat matériel de sono

Une délibération a été votée favorablement afin d'attribuer La somme de 447,90 € dans le cadre d'une subvention exceptionnelle à l'association des Anciens Combattants.

5 -Travaux voirie 2025 CAUVALDOR

En ce qui concerne les travaux de voirie initialement prévus au calendrier fourni et validé par notre Communauté de Commune Cauvaldor sur 3 ans, des arbitrages ont dû être effectués.

Les travaux de la route de Lagane seront reportés sur 2026 et aucune réfection de voirie via Cauvaldor ne seront réalisés sur 2025 (dans le cadre du programme).

En effet, Une différence entre le coût des projets de travaux (3.410.000,00 € TTC) et le coût des travaux réalisés (4.515.000,00 € TTC) a pu être observée.

6 - Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale

Le montant versé à la commune de Puybrun est de 13 470 € pour 2025. La délibération a été votée favorablement.

7- Avancement de grade : Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe

Il a été voté la décision de donner un avancement de Grade à notre Adjoint Administratif de l'Agence Postale Communale à compter du 1^{er} novembre 2025.

8 - Questions et informations diverses :

- Discussion autour de l'augmentation des prix sur l'eau et l'assainissement.
- Le marché de Noël aura lieu cette année le dimanche 07 Décembre et la réunion de préparation avec les associations aura lieu le jeudi 16 Octobre à 19H à la salle des gardes.
- Bilan Financier du pique-nique 2025.
- Les travaux de stationnement et de circulation concernant la Rue du Pont sont en cours.
- Prochaines élections municipales : les 15 et 22 mars 2026.
- Une plaque pour notre Lavoir situé au Domaine de Lafon – route de Liourdres par la commission Petit Patrimoine de Cauvaldor sera prochainement apposée.
- Discussion et validation du montant de l'IFSE (Indemnités de Fonctions, de sujétions et d'Expertise) versée à compter du 1^{er} novembre 2025. Une augmentation de 50 € sera versée aux agents qui peuvent en bénéficier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.

